



DECLARATION PREALABLE A LA CAPN DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS DU 19 JUIN 2014

Pour cette CAP Nationale, environ 700 postes ont été affichés sur la BIEP, soit environ 200 de plus que sur les autres mouvements à la même période. Pour autant il n'y aura pas plus de mouvements actés lors de cette commission.

A l'heure où l'on parle de parcours professionnel et où la mobilité s'impose, les agents se retrouvent sclérosés dans leur poste.

Quand ils émettent un vœu de mobilité, leurs chefs de service peuvent difficilement mettre un avis défavorable parce que ce serait contraire à la circulaire. Mais les directions d'emploi elles peuvent mettre leur veto au départ sans que l'agent n'en ait connaissance.

Les collègues doivent connaître la vérité ! Les directions d'emploi et les périmètres « troquent » les agents en raison de la situation désastreuse des effectifs.

Quel est le fond du problème ?

Une GPEC inexistante ! Aucune anticipation des départs et aucun plan de recrutement !

Dans le périmètre police, des recrutements de personnels administratifs sont sacrifiés pour d'autres lignes budgétaires.

Ainsi, on arrive à une mise en place de quota de départs. Par exemple dans le SGAP unique Ile de France car il manque déjà au moins 80 adjoints administratifs à la DSPAP.

Que doit-on penser du thème substitution inscrit dans le cycle de concertation RH initié par le DGPN ?

L'idée est bonne mais dans la vraie vie des services, le chef de service bloque les départs des administratifs, car il sait qu'il n'aura pas de remplacement concomitant et si le départ est acté il est contraint d'affecter un actif.

En un mot, la situation est ubuesque !

Quand l'administration se décidera-t-elle à arrêter cette spirale infernale qui prend en otage les personnels les plus mal payés ?

Le SNAPATSI revendique qu'il est plus qu'urgent que la GPEC soit mise en place pour établir le plan de substitution en police.

Le SNAPATSI demande une augmentation substantielle des recrutements notamment en Ile de France afin de faciliter la mobilité des personnels et ainsi améliorer fortement leur quotidien qui se dégrade de plus en plus.

Les représentants du personnel,